

CAP  2030

METROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE




AIX-MARSEILLE-PROVENCE
**LA FABRIQUE
DE L'AMBiTiON**

JUIN 2022

Le 10 mars dernier, j'ai réuni la Conférence métropolitaine des maires et lancé un intense travail entre élus pour définir ensemble les conditions d'application de la loi « 3DS » relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification et refonder collectivement les bases de notre institution. Nous avons déployé une démarche inédite par son ampleur et sa méthode, pour adapter le socle stratégique et financier de notre institution.



© Régine Mahaux

MARTINE VASSAL
Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

J'ai la conviction que notre territoire dispose de toutes les ressources pour accélérer significativement et notre défi est précisément d'en libérer les leviers de croissance.

Qu'il s'agisse de nos domaines d'excellence économique, de notre exceptionnel patrimoine historique et naturel, de nos arts de vivre, de notre agriculture ou de notre vitalité culturelle, notre territoire dispose de tous les atouts pour accélérer et relever le défi des grandes transitions.

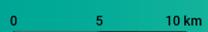
C'est un destin de grande métropole à vocation internationale qui nous attend. Une Métropole qui saura simultanément répondre aux besoins du quotidien des habitants et jouer pleinement sa place dans le monde.

Ce livret a précisément pour vocation de présenter la synthèse des travaux de la commission Ambition qui a remis en perspective ces grands enjeux. Ses conclusions nous entraînent sur le chemin de la mise en place de notre « nouvelle » Métropole. Cap sur 2030 !



AIX-MARSEILLE-PROVENCE

92 communes
3 150 km²
1 899 000 habitants
760 000 emplois

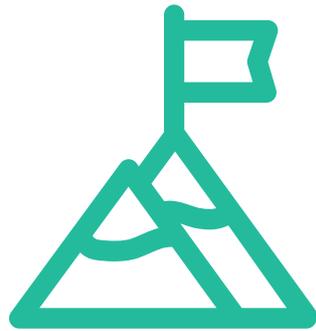




ce fascicule restitue la démarche et les travaux de la Commission Ambition conduits à l'occasion de huit rencontres organisées entre avril et juin 2022, qui ont réuni près de 120 participants. Il reprend les éléments de connaissance qui ont alimenté la réflexion et les méthodes d'animation qui ont permis d'élargir le champ des possibles et de promouvoir la plus large expression. Il donne également à voir le travail itératif des élus et la capitalisation des différents contenus produits en atelier pour imaginer la Métropole à l'horizon 2030.

Les contenus présentés se veulent un premier socle, pierre angulaire de l'ambition métropolitaine. Ils devront, par la suite, être traduits en termes de moyens financiers, matériels et humains disponibles et au regard des compétences finalement retenues au titre de la loi 3DS.

De même, les travaux devront être poursuivis pour déployer les politiques publiques et les projets opérationnels à l'appui des premiers axes structurants ici établis.



AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LA FABRIQUE DE L'AMBIITION

1	LA MÉTHODE	9
	70 jours pour repenser l'ambition métropolitaine	10
	Un processus itératif en trois ateliers thématiques	12
	Une première étape très constructive	13
2	LES FONDAMENTAUX	15
	Un état des lieux en 7 points de forces et faiblesses	16
	Le futur engagé	19
	Un contexte de crises multiples	24
3	LES LIVRABLES	27
	40 priorités partagées	28
	Une réflexion sur les scénarios d'ambition à horizon 2030	30
	Vers un scénario préférentiel d'ambition	32
	La nécessité d'un changement de méthode	34
	Une grande convergence sur le fond	37
	Restitution et perspectives	38





1

LA MÉTHODE

PRENDRE LE TEMPS
D'UN DIALOGUE ENTRE ÉLUS

1

PARTIE 1 / LA MÉTHODE

70 JOURS POUR REPENSER L'AMBITION MÉTROPOLITAINE

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale - dite « loi 3DS » - a entériné plusieurs modifications du statut de la Métropole Aix-Marseille-Provence, actant un recentrage sur les enjeux métropolitains stratégiques et la redescende de certaines compétences de proximité aux communes.

TROIS COMMISSIONS DE TRAVAIL

Pour travailler ces enjeux, trois commissions ont été mises en place en parallèle des travaux de la Conférence locale des charges transférées (CLECT). Elles visent à démultiplier les formats tout en respectant le calendrier serré prévu par la loi :

- Commission Finances
- Commission Intérêt métropolitain
- Commission Ambition (restituée dans le présent livret).



Présidées chacune par un élu animateur, elles ont été pensées comme des lieux de dialogue entre élus pour refonder collectivement la Métropole sur ses nouvelles bases législatives et être en capacité de répondre aux enjeux récents et inédits qui s'imposent aux politiques publiques (crise Covid et ses impacts en cascade, défi climatique, guerre en Europe et pression sur les approvisionnements...).

LE PARI DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

En missionnant Corinne Chauffrut du Cabinet Métañoïa & Co pour animer la démarche, la Commission Ambition pilotée par Pascal Montécot¹ a montré que la méthode de construction était aussi importante que l'ambition elle-même. Elle a reposé ici sur une animation en intelligence collective de type « world café/forum ouvert » dans un espace dédié de la Tour La Marseillaise. Créant du collectif tout en respectant la force de proposition de chacun, ces méthodes ont combiné des temps de réflexion et choix individuels avec des temps de co-construction par tables de 5 à 9 participants. Il s'agissait in itinere de faciliter le partage de connaissances et d'idées, de garantir le dialogue constructif et de permettre une convergence.

¹. 7^e vice-président de la Métropole, délégué à la Commande publique, à la Transition énergétique, au SCoT et la Planification, Maire de Pélissanne

LES QUATRE PRINCIPES CLEFS DE LA COMMISSION AMBITION



3

PARTIE 1 / LA MÉTHODE

UNE PREMIÈRE ÉTAPE TRÈS CONSTRUCTIVE

L'ÉMERGENCE D'UN CONSENSUS

Ces ateliers ont permis de faire émerger un consensus fort et positif pour 2030. D'un atelier à l'autre, les idées et contenus proposés par les élus lors de ces rencontres ont été retravaillés et enrichis : ils constituent désormais la pierre angulaire de l'ambition métropolitaine.

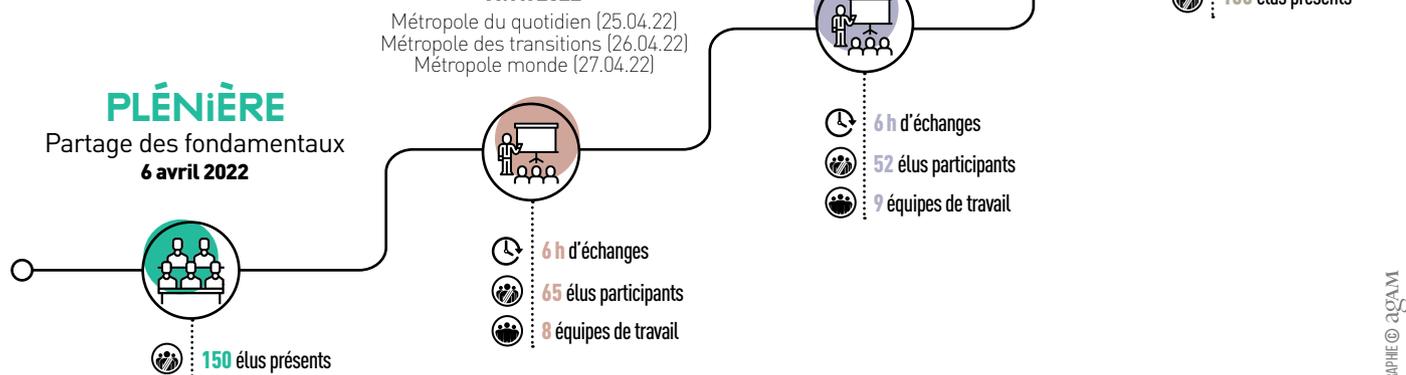
DES RETOURS TRÈS POSITIFS DES ÉLUS

Parmi les animateurs, les rapporteurs et la centaine d'élus qui ont participé aux ateliers, les retours sont globalement très enthousiastes. La démarche collaborative, le recours aux techniques de l'intelligence collective ont en effet été appréciés, comme en témoigne le nuage de mots élaboré sur la base des retours « en un mot » des participants, en fin de réunion (la taille des mots est proportionnelle au nombre de citations). L'ambiance était constructive et la démarche a été saluée comme une occasion rare de prendre du champ et de discuter entre élus de tous bords.

UNE PARTICIPATION REPRÉSENTATIVE DES ÉQUILIBRES MÉTROPOLITAINS

Réunissant chacun entre 15 et 30 participants, issus des différents groupes politiques composant le Conseil de la Métropole, les ateliers ont réuni 118 participants entre avril et mai 2022. Les présences respectent un bon équilibre territorial et une représentation de l'ensemble des groupes politiques. Au total, plus de 40% des élus ayant participé ont été actifs aux deux rencontres de leurs ateliers. Par ailleurs, 150 élus étaient présents lors de la première plénière, le 6 avril dans l'hémicycle du Pharo et plus de 160 lors de la plénière conclusive le 17 juin.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE







2

LES FONDAMENTAUX

PARTAGER L'ÉTAT DES LIEUX ET LE FUTUR
ENGAGÉ POUR REFONDER L'AMBiTiON

1

PARTIE 2 / LES FONDAMENTAUX

UN ÉTAT DES LIEUX EN 7 POINTS DE FORCES ET FAIBLESSES

Particulièrement vaste, polycentrique, composée à 80% d'espaces naturels et agricoles, Aix-Marseille-Provence et ses 92 communes occupent une place à part dans le paysage métropolitain français.

LA MÉTROPOLE LA PLUS ÉTENDUE DE FRANCE, DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES SOUS PRESSION

- ▶ Plus vaste métropole de France : la Métropole Aix-Marseille-Provence s'étend sur 3 150 km² (six fois la Métropole de Lyon et quatre fois celle du Grand Paris).
- ▶ Un territoire « peu dense » : l'urbanisation se concentre sur un gros quart de l'espace.
- ▶ Forte présence d'espaces naturels, 255 kilomètres de côtes : un cadre géographique privilégié et une exceptionnelle attractivité touristique, mais un développement urbain fortement contraint. Ces espaces sont les meilleurs alliés de la Métropole pour s'adapter au changement climatique et atténuer ses effets.
- ▶ L'agriculture s'étend sur un 5^e du territoire, avec 2 500 exploitations. Les Bouches-du-Rhône constituent le 2^e département français en matière d'agriculture biologique.



UNE MÉTROPOLE DE 92 VILLES ET VILLAGES AU CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ, MARQUÉ PAR L'ÉTALEMENT URBAIN

- ▶ Un cadre de vie de qualité qui lui confère une attractivité toute relative.
- ▶ La croissance démographique est davantage portée par la natalité que par l'arrivée de nouveaux habitants.
- ▶ L'organisation spatiale est fortement structurée par la géographie : entre les centres urbains, l'étalement périurbain continue de progresser.
- ▶ Une mobilité contrainte par l'absence d'alternatives satisfaisantes au tout-voiture (54% des déplacements se font en voiture, 31% à pied, 9% en transports en commun).



UNE MÉTROPOLE ENTRE EUROPE ET MÉDITERRANÉE, UN POSITIONNEMENT INTERNATIONAL QUI PEUT S’AFFIRMER

- ▶ Une métropole d’échelle européenne : première métropole régionale après le Grand Paris, elle accueille plus d’un tiers de la population et des emplois de la Région Sud.
- ▶ Une place incontournable dans les échanges : Aix-Marseille-Provence bénéficie d’un positionnement stratégique et d’un port de premier plan.
- ▶ Située au débouché de 14 câbles internet sous-marins, elle constitue le 7^e hub mondial de réseaux numériques.
- ▶ Elle attire sans cesse plus de touristes et d’entreprises, même si son image économique peut encore s’affirmer auprès des investisseurs étrangers.



UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE QUI CRÉE DE L’EMPLOI, MAIS DES FRAGILITÉS STRUCTURELLES QUI PERSISTENT

- ▶ Avec 760 000 emplois, Aix-Marseille-Provence bénéficie d’un tissu économique résistant car diversifié (industrie, logistique, tourisme, économie résidentielle, filières d’excellence).
- ▶ Certaines fragilités structurelles demeurent : une population peu qualifiée, des déplacements difficiles et un foncier rare. Le taux d’emploi y est plus faible que dans les autres grandes métropoles françaises, le chômage diminue mais reste supérieur à la moyenne nationale
- ▶ Une offre commerciale importante (le secteur regroupe 25% des emplois salariés), à l’aube d’évolutions majeures (Internet, moyennes surfaces, proximité...)

UNE MÉTROPOLE DE 1,9 MILLION D'HABITANTS, MARQUÉE PAR DE FORTES INÉGALITÉS

- ▶ Avec bientôt 2 millions d'habitants, Aix-Marseille-Provence est la première métropole française après Paris.
- ▶ Elle est confrontée au vieillissement de sa population.
- ▶ Riche d'une histoire plurimillénaire et de la diversité de ses habitants, elle dispose de tout le potentiel humain et économique d'une grande métropole.
- ▶ Ouverte et accueillante, elle est également traversée par de fortes inégalités et demeure fragilisée par la pauvreté, avec des solidarités qui doivent s'amplifier.
- ▶ Au sein de l'espace métropolitain, la pauvreté se concentre dans certaines communes et quartiers cumulant les difficultés et les fragilités économiques, sociales et urbaines.



UNE MÉTROPOLE INNOVANTE, UNE PRÉSENCE ÉTUDIANTE À CONFORTER

- ▶ Aix-Marseille-Université est la première université de France en termes d'effectifs et la première université francophone du monde.
- ▶ La Métropole compte pourtant moins d'étudiants que d'autres métropoles comparables (proportionnellement à sa population).
- ▶ Elle dispose d'une recherche (publique et privée) de pointe dans de nombreux domaines.
- ▶ Terre d'innovation, elle pourrait mieux en tirer parti en termes de résultats technologiques, industriels ou commerciaux.



UNE MÉTROPOLE MÉDITERRANÉENNE, FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

- ▶ La Métropole dispose de ressources naturelles abondantes (soleil, mer, vent, forêts, terres arables...), mais elle les sous-utilise.
- ▶ Leur mobilisation au service de la transition écologique, énergétique et alimentaire peut être porteuse d'un mieux-vivre à moyen et long termes.
- ▶ La Métropole importe et consomme beaucoup d'énergie, mais aussi de produits alimentaires.
- ▶ La pollution de l'air et les risques industriels constituent les principales menaces sur la santé.
- ▶ La fréquence et la sévérité des aléas climatiques augmentent : les capacités de résilience du territoire sont de plus en plus mises à l'épreuve.



2

PARTIE 2 / LES FONDAMENTAUX

LE FUTUR ENGAGÉ

La Métropole Aix-Marseille-Provence dispose de larges compétences stratégiques qui l'ont conduit à élaborer des plans, programmes et schémas, y compris en refondant les documents approuvés avant 2016 pour tirer le meilleur parti du changement d'échelle. De plus, des engagements contractuels lient la Métropole à ses partenaires sur des enjeux cruciaux et plusieurs dizaines de grands projets structurants sont déjà déclenchés et financés de manière partenariale.

PLUSIEURS FEUILLES DE ROUTE STRATÉGIQUES ÉLABORÉES DÈS 2016

Les premiers temps de la nouvelle institution ont ainsi été consacrés à la définition des feuilles de route structurantes telles que l'Agenda de la mobilité, l'Agenda du développement économique ou le Projet métropolitain « Ambition 2040 ».

UNE CINQUANTAINE DE DÉMARCHES STRATÉGIQUES ÉLABORÉES OU EN COURS

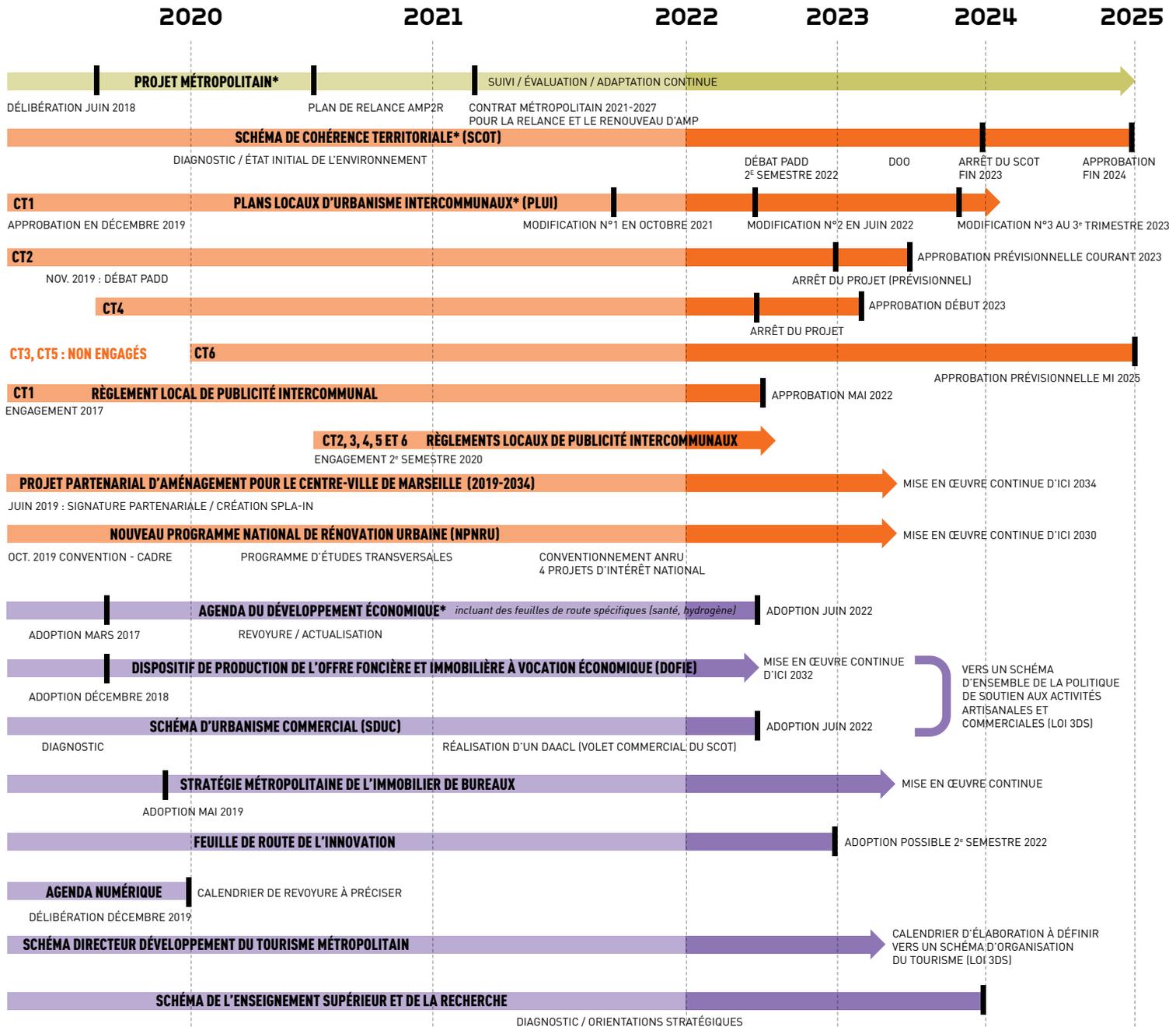
Aujourd'hui, on recense une cinquantaine de démarches stratégiques et sectorielles, qui se projettent à plus ou moins long terme (de cinq à dix ans pour les plans et programmes, jusqu'à vingt ans pour certains schémas) et embrassent la totalité des compétences métropolitaines.

Certaines d'entre-elles sont en cours d'élaboration mais beaucoup ont d'ores et déjà été approuvées en Conseil de la Métropole, le plus souvent votées à l'unanimité et après concertation auprès des partenaires socio-économiques, par exemple :

- ▶ le Livre Bleu ;
- ▶ le Livre Blanc de l'Énergie ;
- ▶ l'Agenda Environnemental, puis le Plan Climat Air Énergie métropolitain ;
- ▶ le Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ le Plan de Mobilité.

LE FUTUR ENGAGÉ : LES PRINCIPAUX DOCUMENTS STRATÉGIQUES VOTÉS DEPUIS 2016





2020

2021

2022

2023

2024

2025

SCHÉMA DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIAGNOSTIC / ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

6 PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DANS LES TERRITOIRES

DIAGNOSTIC

DÉLIBÉRATION DE LANCEMENT PRÉVUE EN 2020

PLIE MÉTROPOLITAIN

VERS UN SCHÉMA MÉTROPOLITAIN POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION

APPROBATION 2^e SEMESTRE 2022

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS

PLAN D' ACTIONS

ADOPTION 2^e SEMESTRE 2022

AGENDA MOBILITÉ

ADOPTION DÉCEMBRE 2016

PLAN DE MOBILITÉ* 2020-2030

MAI 2018 PRÉ-PROJET

DÉCEMBRE 2019 ARRÊT DU PROJET

CONSULTATION / ENQUÊTE PUBLIQUE

APPROBATION DÉCEMBRE 2021

DÉCLINAISONS DANS LES PLANS LOCAUX DE MOBILITÉ

SCHÉMA DIRECTEUR STATIONNEMENT

SCHÉMA DIRECTEUR TCSP

PLAN VÉLO 2024

ADOPTION JUIN 2019

SCHÉMA DIRECTEUR ARMATURE FERROVIAIRE

PLAN PIÉTON

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

APPROBATION DÉBUT 2021

SCHÉMA DIRECTEUR MODES ACTIFS

SCHÉMA DIRECTEUR INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ*

DÉLIBÉRATION DÉCEMBRE 2018

MISE EN ŒUVRE CONTINUE

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT* (PLH)

2018 ATELIERS TERRITORIAUX ET PROGRAMME D' ACTIONS

2019 ARRÊT ET ADOPTION DIFFÉRÉS

2^e SEMESTRE 2021 ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC

ÉCHANGES AVEC LES COMMUNES : ORIENTATIONS / PROGRAMMES D' ACTIONS

ARRÊT DU PROJET

APPROBATION DÉCEMBRE 2022 FINALISATION DES 2 DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES CONNEXES PPGDID ET CIA EN 2022/2023

CONTRAT CADRE MÉTROPOLITAIN POLITIQUE DE LA VILLE*

APPROBATION 2023

PLAN MÉTROPOLITAIN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

SCHÉMA ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

PROCHAINE PROGRAMMATION 2021-2024 EN COURS D'ÉLABORATION

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT*

MISE EN ŒUVRE CONTINUE

SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES*

APPROBATION 1^{er} SEMESTRE 2024

MISE EN ŒUVRE CONTINUE

2018 : ÉTAT DES LIEUX RECENSEMENT DONNÉES CONSTITUTION D'UN SIG
MI-2019 / 2020 : DIAGNOSTIC ET PROGRAMME DE TRAVAUX

APPROBATION 2^e SEMESTRE 2024

DES CONTRACTUALISATIONS QUI ENGAGENT LA MÉTROPOLE

En parallèle de ses démarches stratégiques, la Métropole a signé des engagements forts avec les principaux partenaires institutionnels, comme l'Union européenne, l'État, la Région et le Département. Ces engagements contractuels lient la Métropole à ses partenaires sur des enjeux cruciaux et des montants financiers parfois considérables, qui dessinent déjà une part du « futur engagé » à prendre en compte dans l'ambition pour 2030. À titre d'illustration :

LE PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA)

Piloté par la Métropole et la Ville de Marseille, en lien avec l'État, le PPA intègre l'ensemble des politiques publiques menées sur le périmètre. La lutte contre l'habitat indigne constitue un de ses principaux objectifs aux côtés de la qualité résidentielle et de la redynamisation des fonctions économiques et commerciales.

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Depuis sa création, la Métropole pilote la politique de renouvellement urbain sur Marseille, en partenariat avec l'État, la Ville de Marseille, les bailleurs et les collectivités locales. Ce nouveau contrat concerne 21 quartiers de la Métropole, dont 14 à Marseille.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Conseil de la Métropole a approuvé la « feuille de route » 2021-2024 du PAT : 25 actions pour développer une alimentation locale, durable, équitable, de qualité et accessible à tous.

PROJETS TRANSPORTS DE « MARSEILLE EN GRAND »

Ce plan de soutien de l'État permet de mobiliser des crédits d'ampleur pour le chantier prioritaire de la Métropole, celui de l'amélioration de l'offre de transport.



DE NOMBREUX GRANDS PROJETS ENCLENCHÉS

Parmi les éléments du « futur engagé » à prendre en compte figurent plusieurs dizaines de grands projets structurants déjà enclenchés et souvent financés de manière partenariale. Ces projets touchent toutes les compétences et la plupart des communes de la Métropole. Ils ont démarré mais prendront plusieurs années avant d'être finalisés. Il faut évidemment en tenir compte dans la définition de l'ambition métropolitaine. Certains projets sont portés par la Métropole. Pour d'autres, elle est co-financier.

Parmi ces nombreux projets d'ampleur, on peut citer :

- ▶ la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) ;
- ▶ le projet ITER ;
- ▶ le Val'Tram ;
- ▶ le Néo Métro Marseillais (projet NEOMMA) ;
- ▶ l'Opération d'Intérêt National (OIN) Euroméditerranée ;
- ▶ Le Pôle aéronautique Jean Sarrail.

Ainsi la Métropole peut définir son ambition sur un solide socle d'acquis : la dynamique est lancée et l'enjeu est de l'adapter aux nouveaux défis.

3

PARTIE 2 / LES FONDAMENTAUX

UN CONTEXTE DE CRISES MULTIPLES

Les deux dernières années de crises mondiales (Covid-19, guerre en Ukraine...) ont bouleversé nombre de certitudes définissant l'action publique territoriale. La Métropole, de par son ouverture sur le monde, n'a pas été épargnée par ces bouleversements globaux et elle doit penser son ambition pour 2030 en tirant les leçons de ces crises.

LA CRISE DE LA COVID-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et ses impacts en cascade ont conduit à la saturation de notre système de santé et à l'arrêt brutal et inédit de certaines activités (commerce, tourisme, culture...). Elle a également suscité de nouvelles aspirations de la part des concitoyens :

- ▶ une demande de nature et de proximité accentuée ;
- ▶ de nouveaux besoins en matière de logements et d'espaces de travail (taille, extérieurs, télétravail...) ;
- ▶ une augmentation de l'usage des modes actifs pour se déplacer (marche, vélo, trottinettes...)...

En outre, cette crise a mis en évidence les limites de notre modèle de développement tant économique qu'urbain : trop consommateur de ressources, trop dépendant de l'extérieur, pas assez résilient...

LA GUERRE EN EUROPE

La guerre en Ukraine rappelle également à quel point la Métropole est sensible à l'instabilité planétaire. En tant que grand port industriel, elle est largement dépendante des approvisionnements extérieurs en matière d'énergies fossiles ou de matériaux.

Alors que se redéfinit l'ambition métropolitaine, cette crise doit permettre de nous questionner sur des points importants de notre stratégie à long terme :

- ▶ quelle place prendre dans la stratégie de réindustrialisation de la France, notamment sur des secteurs clés comme la microélectronique ?

- ▶ Comment réduire notre degré de dépendance aux énergies fossiles et globalement aux matériaux non renouvelables ?
- ▶ Comment parvenir à une indépendance alimentaire accrue ?

ANTICIPER LES CRISES FUTURES, GÉRER L'INCERTITUDE CLIMATIQUE

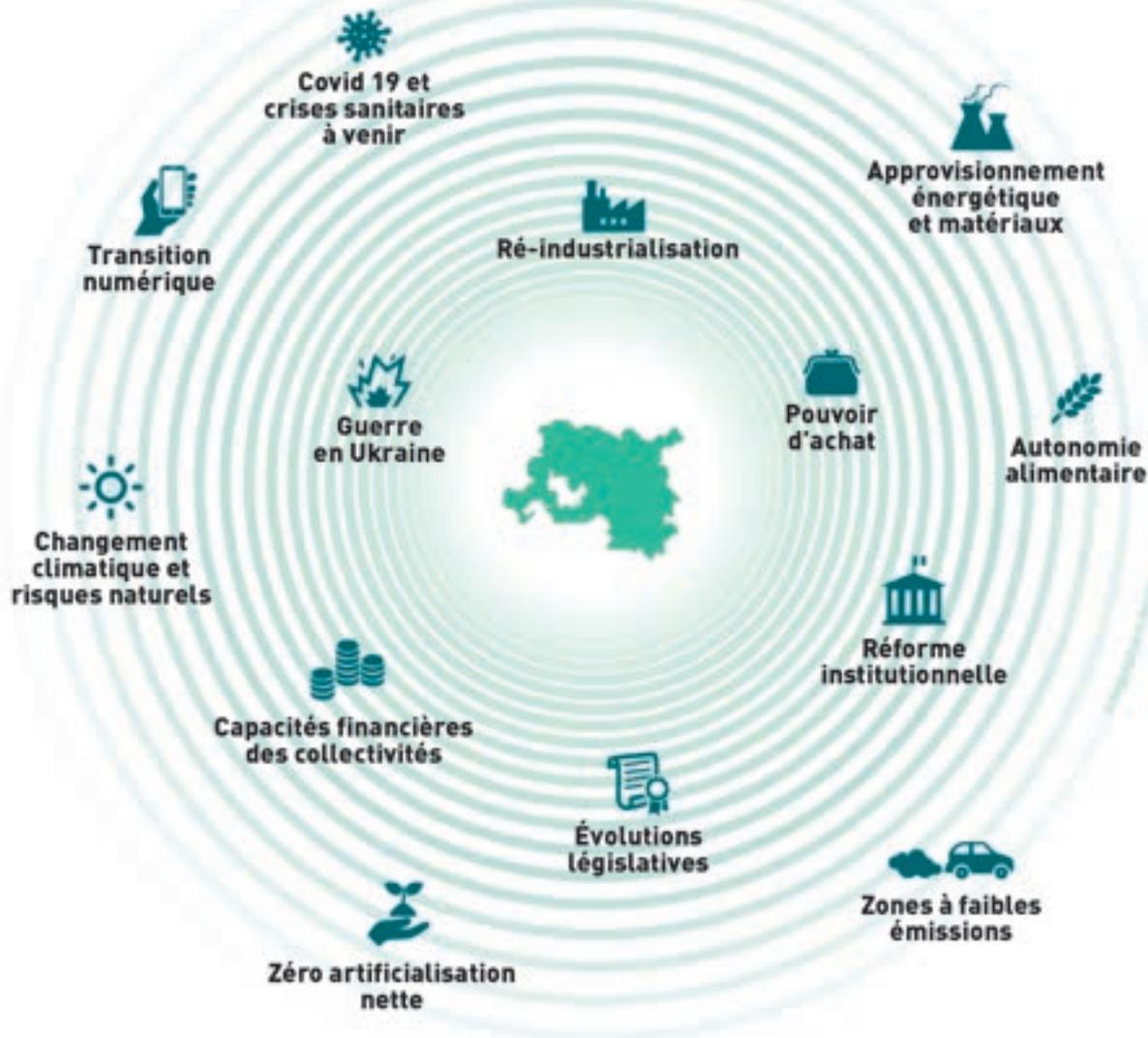
Les réflexions autour de la nouvelle ambition doivent intégrer les enjeux climatiques qui s'imposent à la Métropole comme au reste de la planète. Le réchauffement climatique impacte de manière concrète et croissante le territoire, sa biodiversité, ses espaces et la ressource en eau : risque incendie, inondations, canicules, sécheresses...

S'agissant d'Aix-Marseille-Provence, le scénario médian prévoit :

- ▶ 18 jours de vague de chaleur à horizon 2085 (contre 2 par an aujourd'hui) ;
- ▶ de 4 à 10 jours de sécheresse par an.

La récente loi Climat et Résilience (2021) invite les collectivités à réinventer leurs politiques publiques autour de la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience. Elles devront notamment mettre en place de zones à faibles émissions (ZFE) ou tendre vers le zéro artificialisation nette (ZAN). C'est-à-dire cesser à terme d'étendre leur urbanisation sur les espaces agricoles et naturels : pour la Métropole, le changement de modèle de développement devient une nécessité.

DE NOUVELLES INCERTITUDES À INTÉGRER





MOBILITE

SCENARIOS AMBITION

UNIQUE TRIPLE



Introduction

Le projet a pour objectif de...

Les objectifs du projet sont...

Le budget est de...



Introduction

Le projet a pour objectif de...

Les objectifs du projet sont...

Le budget est de...



Introduction

Le projet a pour objectif de...

Les objectifs du projet sont...

Le budget est de...



Introduction

Le projet a pour objectif de...

Les objectifs du projet sont...

Le budget est de...

AMPLIFICATEUR



3

LES LIVRABLES

LES CONTENUS ISSUS DE LA COMMISSION AMBITION

ECO INSERTION

1

PARTIE 3 / LES LIVRABLES

40 PRIORITÉS PARTAGÉES

La première série d'ateliers d'élus, organisée sur trois demi-journées, les 25, 26 et 27 avril, visait à réinterroger les nombreuses orientations affirmées par la Métropole dans ses documents stratégiques déjà délibérés.

UN PANEL DE 120 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À HIÉRARCHISER

Au démarrage de l'atelier, les participants disposaient d'un panel de 120 orientations stratégiques constitué à partir des nombreux plans, programmes et schémas métropolitains. Ces orientations étaient toutes reformulées pour répondre à la question « La Métropole aura-t-elle réussi si... » et classées en quatre grandes thématiques prioritaires de compétences de la Métropole :

- ▶ mobilités ;
- ▶ développement économique, emploi, insertion ;
- ▶ environnement, agriculture, littoral, services urbains ;
- ▶ aménagement, habitat, culture et sport.

UN VOTE INDIVIDUEL POUR DÉGAGER 40 PRIORITÉS PARTAGÉES

Parmi ces 120 orientations, les élus ont identifié individuellement leurs priorités via un vote manuel (des gommettes valant de 1 à 3 points) pour chacune des quatre thématiques. Quarante objectifs portés par la Métropole ont ainsi été priorisés. Le classement des votes individuels a permis d'établir un « Top 3 » pour chaque grande thématique, sur la base duquel les participants ont été invités à discuter en groupes de six à huit élus pour identifier :

- ▶ les points de convergence ;
- ▶ les éléments qui font débat ;
- ▶ les « trous dans la raquette » ou manques éventuels.

UN TEMPS D'ÉCHANGE COLLECTIF

Sur la base des échanges entre élus par table, cette séquence a permis de produire 32 compte-rendus qualitatifs. L'ambiance très constructive et l'engagement des participants lors de cette première série d'ateliers a contribué à créer une émulation et à fabriquer les contenus nécessaires à la préparation de la seconde série, qui a eu lieu fin mai.



Le tableau de la page suivante reprend les priorités établies par les élus sur la base d'un vote individuel. Pour chacune des trois réunions en ateliers, 10 orientations stratégiques issues des différents documents métropolitains ont été formulées dans chacun des quatre domaines d'actions prioritaires de la Métropole :

- mobilités
- développement économique, emploi, insertion
- environnement, agriculture, littoral, services urbains
- aménagement, habitat, culture et sport

40 ORIENTATIONS STRATEGIQUES PRIORITAIRES RETENUES SUITE AU VOTE DES PARTICIPANTS (NOTE PONDÉRÉE)

Les hubs internationaux sont plus facilement accessibles et connectés au réseau métropolitain	181
L'excellence des formations, de la recherche et de l'innovation attire à l'international et crée les conditions idéales pour étudier ...	144
Elle affirme sa vocation de plateforme d'échanges entre Europe, Méditerranée et Afrique	144
Elle a développé emplois et formations pour faire converger enjeux d'inclusion et de transition	138
Les transports en commun (urbains, maritimes) utilisent tous des énergies vertes	133
L'aménagement est soucieux de la santé et l'offre de soin accessible et de qualité	129
Elle a pleinement engagé la rénovation énergétique de 130 000 logements	121
Les marchandises transitent principalement à l'aide de transports propres et en mode actifs	121
Les trajets comicile travail se font principalement en transport en commun ou modes actifs	119
Elle ne rejette plus de polluants dans la mer Méditerranée	113
Elle est devenue un laboratoire de la mobilité durable grâce à des solutions innovantes	113
Les habitants consomment principalement des produits locaux respectueux de l'environnement	108
L'industrie, première source de gaz à effet de serre sur le territoire, a réussi sa transition	108
Elle est parvenue à maintenir des productions agricoles et artisanales de qualité	106
Elle a accompagné la rénovation de la majeure partie de ses 60 000 logements dégradés	104
Les transports en commun sont réellement accessibles à tous	104
Elle a développé une filière alimentaire respectueuse du vivant : agriculture, viticulture, pêche, conchyliculture...	100
Le territoire est autonome dans le traitement des déchets à toutes les étapes	98
L'économie du quotidien assure une dynamique de proximité et de l'emploi pour tous	96
Elle réduit drastiquement sa pollution, sa consommation d'énergies fossiles et de matériaux rares, contribuant ...	94
Elle anticipe les risques et prépare le territoire aux effets du changement climatique	90
L'agriculture urbaine, la végétalisation et la désimperméabilisation se sont généralisées en ville ...	89
Les ressources naturelles et la biodiversité ont été protégées et placées au centre du projet de territoire	88
Elle est à la pointe de l'aménagement urbain durable en Méditerranée	83
Son offre résidentielle répond aux besoins de sa population pour tout type de demande	83
Les espaces économiques sont intégralement connectés au réseau de transports en commun	83
Elle a valorisé ses friches urbaines et industrielles pour en faire des lieux d'expérimentation ou de pratiques hybrides	81
Les quartiers populaires sont mieux desservis, mieux équipés et plus agréables à vivre	78
Elle assure une excellente qualité de service en eau et assainissement au meilleur prix pour tous	77
Les principales zones d'emploi sont accessibles en transports en commun ou à vélo	74
Les filières d'excellence et l'innovation améliorent la qualité de vie des habitants	74
Elle a rénové les cœurs de villes pour en faire des espaces de vie qualitatifs et représentatifs de l'art de vivre	72
Elle a fait émerger une nouvelle offre de logements combinant harmonieusement densité et qualité de vie	70
Elle utilise toutes les ressources du numérique pour déployer la ville intelligente dans toutes ses composantes	70
De nombreux pôles d'échanges et parkings relais permettent de réduire la présence de la voiture en centre-ville	70
Elle a produit une offre foncière complète pour répondre aux besoins des entreprises industrielles et de la logistique	69
Les projets urbains intègrent tous les enjeux liés aux îlots de chaleur : nature en ville, désimperméabilisation des sols	67
Les cœurs de ville sont à nouveau des poumons économiques	65
La voiture individuelle n'est plus le mode de déplacement privilégié des habitants	64
Ses équipements et sa programmation en font le lieu d'accueil privilégié de grands événements internationaux	63

2

PARTIE 3 / LES LIVRABLES

UNE RÉFLEXION SUR DES SCÉNARIOS D'AMBITION À HORIZON 2030

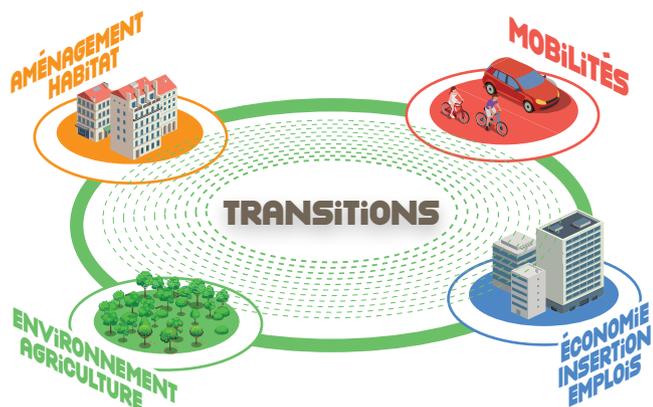
Les trois rencontres en atelier du mois de mai ont toutes démarré par un temps de restitution concis mais complet pour permettre à chacun d'intégrer l'ensemble des contenus issus de la première série de rencontres. Ont été présentées les 40 orientations prioritaires retenues par les élus en avril, ainsi que la méthode qui a permis de les combiner pour établir les ébauches de scénarios ici proposées comme base de réflexion.

QUATRE ÉBAUCHES DE SCÉNARIOS ISSUES DES 40 PRIORITÉS

Les quatre ébauches de scénarios combinent tout ou partie des 40 orientations prioritaires retenues lors des ateliers d'avril. Les scénarios « Transitions » et « Amplificateur » sont par essence transversaux et sans entrée thématique, là où les scénarios « Mobilités » et « Économie / Emploi / Insertion » misent prioritairement sur une politique publique pour démultiplier ses effets et tirer la dynamique

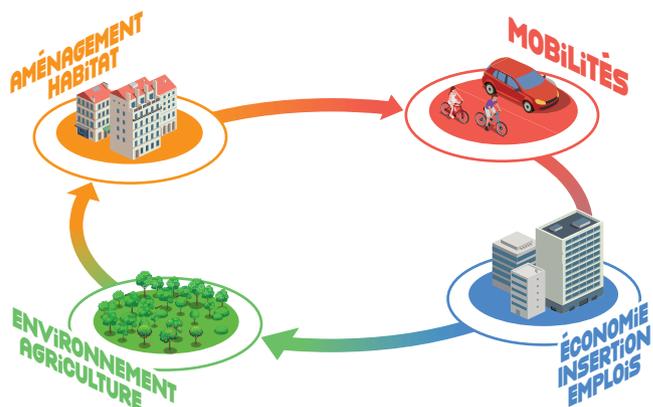
d'ensemble. Un scénario « joker », vierge, laissait les participants libres de combiner des scénarios existants ou de bâtir une alternative. Un travail collectif par table de 5 à 9 participants a permis, sur la base de ces quatre ébauches de scénarios, de bâtir des propositions de scénario préférentiel.





SCÉNARIO TRANSITIONS

Ici, la Métropole assume de prendre un virage écologique et climatique, en faisant de l'innovation et des transitions écologique, énergétique et numérique le socle d'un nouveau modèle de développement durable et inclusif. Elle tire pleinement profit des atouts du climat méditerranéen qui la caractérise. Pour cela, il est nécessaire de recentrer l'ensemble des moyens financiers et humains sur le développement d'un modèle plus résilient dans tous les domaines.



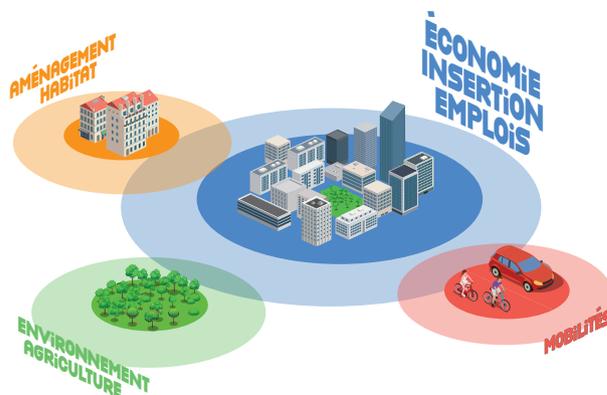
SCÉNARIO AMPLIFICATEUR

Avec ce scénario, la Métropole poursuit et amplifie l'action métropolitaine sans mettre l'accent sur un des 4 piliers clefs. Ce scénario vise à équilibrer les investissements, au gré des projets, sans priorisation d'une politique publique en particulier mais en amplifiant ce qui répond le mieux à nos défis.



SCÉNARIO MOBILITÉS

Avec ce scénario, la Métropole AMP entend prioritairement régler la question des mobilités à l'horizon 2030. Ici, le choix est assumé de concentrer l'essentiel des efforts d'investissement pour rattraper le retard structurel en la matière et orienter les politiques prioritairement sur celles qui contribuent à la moindre mobilité automobile : aménagement mixte et dense près des transports en commun, espace public pour les mobilités douces, développement économique dans les centres-villes et arrêt des commerces périphériques, logements permettant le télétravail...



SCÉNARIO ÉCONOMIE ET INSERTION

Ici, la Métropole AMP concentre son action sur le développement économique, l'insertion et l'innovation sociale pour régler le chômage à l'horizon 2030, améliorer le taux d'emploi et la qualification des habitants, développer l'économie et les mécanismes d'inclusion et ainsi résorber les inégalités. Elle choisit de concentrer prioritairement les efforts d'investissement et de mobiliser toutes les politiques publiques dans ce but : desserte des zones d'activités économiques, densités tertiaires, chaîne éducative, pour permettre un développement équilibré et améliorer la qualité de vie des habitants.

3

PARTIE 3 / LES LIVRABLES

VERS UN SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL D'AMBITION 9 PROPOSITIONS CONVERGENTES

UN TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION ET UNE RESTITUTION COLLECTIVE

Les réunions des 23, 24 et 25 mai ont organisé les échanges par table d'élus et fait émerger 9 propositions de scénario à partir des quatre ébauches proposées, avec des convergences fortes. À l'issue du temps de co-construction, chaque table a présenté sa proposition de

scénario et est venue le positionner dans un « tableau d'ensemble » qui s'est étoffé au fur et à mesure des rencontres. Une séquence de votes individuels a permis ensuite à chaque participant de formuler son scénario préféré, et, s'il le souhaitait, d'utiliser un « veto ».

9 PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS

Lors de la deuxième série d'ateliers, les élus ont travaillé par table de 5 à 9 participants pour co-construire des scénarios préférentiels d'ambition. Chacun était ensuite invité à se positionner individuellement.

✓ Nombre de votes favorables ✗ Nombre de vétos



LES TRANSITIONS AU CŒUR DE LA REVISITE STRATÉGIQUE

Cette séquence de travail collectif a permis de dégager quatre lignes de convergence.

LE SOUHAIT D'UN CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Visant à poursuivre les politiques actuelles en les amplifiant, le scénario « Amplificateur » n'a été retenu par aucune table, faisant même fait l'objet de 8 vétos. La plupart des interventions collectives comme individuelles plaidaient pour une revisite et une plus grande lisibilité de l'action métropolitaine, attestant d'une volonté de recentrage stratégique.

UN CONSENSUS FORT AUTOUR DES ENJEUX DE TRANSITION

L'ébauche de scénario « Transitions » a été utilisée dans 7 des 9 scénarios produits par les participants. Trois scénarios sont même centrés principalement sur les transitions, recueillant 13 votes favorables et aucun rejet. De plus, les autres scénarios établis, qui font le choix de thématiques différentes, intègrent généralement les enjeux de transition. Ils ont recueilli 17 choix et trois rejets.

Pour les participants, ces enjeux constituent une opportunité d'innover et un marqueur potentiel de différenciation forte et donc d'attractivité pour Aix-Marseille-Provence. Ainsi, la préservation des ressources est jugée essentielle et indispensable à une plus grande autonomie (énergétique et alimentaire), elle va de pair avec l'anticipation et la gestion des risques, le traitement des déchets (y compris leur réduction à la source), ainsi que la réduction des dépenses énergétiques et des émissions polluantes. La réduction des déplacements est également posée avec une volonté forte de limiter la place de la voiture.

LA MOBILITÉ, UNE PRIORITÉ MÉTROPOLITAINE CONFIRMÉE

Quatre des neuf scénarios sont bâtis sur les mobilités, identifiées par les participants comme important vecteur de transition (développement de mobilités douces et actives pour les déplacements individuels, enjeux pour la filière logistique...). Ils ont également pointé son rôle majeur dans la réussite des politiques économiques et d'aménagement. Toutefois, l'analyse des votes individuels fait ressortir que les participants ne souhaitent pas que les mobilités deviennent une priorité exclusive. Le scénario thématique centré uniquement sur les mobilités apparaît plutôt clivant, générant autant d'adhésions que de rejets (11 votes), certains le considérant trop réducteur.

L'ÉCONOMIE/INSERTION, AU SERVICE DES ENJEUX DE TRANSITION

Considérée comme un véritable levier de création de richesses et d'emplois, l'économie demeure une préoccupation importante pour de nombreux participants. Ainsi, deux propositions reposent sur un scénario économie/insertion mis au service des transitions à opérer, poussant à réinterroger le modèle actuel. On note à la fois l'absence de scénario pleinement centré sur la thématique économique et le fait que les deux scénarios mixant économie et transitions fédèrent fortement. Ils obtiennent à eux seuls la majorité des votes (15 votes favorables et 2 rejets) là où les trois scénarios « Transitions » ne comptent que 13 votes favorables mais se révèlent plus consensuels (aucun rejet).

Au-delà de ces points de convergence, ce travail en ateliers a également confirmé :

- des orientations métropolitaines fortes : agriculture, innovation, habitat, littoral et mer, emploi et formation...
- certains sujets à traiter plus en profondeur : inclusion et mixité sociale, santé, culture et sport...



LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE MÉTHODE

Lors de la première série d'ateliers, plusieurs orientations fortement prioritaires traduisaient la volonté d'un changement de méthode. C'est pourquoi une séquence dédiée a été organisée en mai, durant laquelle, à l'aide d'un jeu de 43 « cartes ressources », les participants ont choisi individuellement leurs priorités en la matière. Les cartes ressources étaient réparties en cinq familles : méthode, moyens, échelle, partenariat, visibilité.

Chaque élu a choisi deux cartes par famille et disposait également de cartes blanches pour formuler sa proposition si aucune ne lui convenait. Une visualisation collective des choix a été réalisée à travers un affichage des cartes dans la salle de l'atelier. Et une rapide restitution des votes individuels a eu lieu en fin de séquence, pour formuler les arguments à l'appui des choix opérés.

LES 10 CARTES RESSOURCES AYANT RECUEILLI LE PLUS DE VOTES, PAR ORDRE DÉCROISSANT, TOUTES FAMILLES CONFONDUES

INTITULÉ DE LA CARTE	FAMILLE	LIBELLE CARTE
BASSINS	Échelle	Concevoir les politiques métropolitaines en s'appuyant sur les bassins pertinents
TALENTS	Visibilité	Valoriser les excellences du territoire pour attirer talents et projets
DÉCONCENTRATION	Échelle	Organiser l'action à la bonne échelle en fonction des enjeux à traiter
COMPLÉMENTARITÉ	Partenariat	Conduire les projets et opérations avec les communes dans une optique de complémentarité
COMPORTEMENTS	Partenariat	Accompagner les changements de comportement (habitants, entreprises...) pour réussir nos politiques
PROSPECTIVE	Méthode	Mettre en place des dispositifs d'anticipation pour préparer le territoire
PRIORISATION	Moyens	Sélectionner les projets sur la base d'une grille de critères
RATIONALISATION	Moyens	Analyser la soutenabilité des coûts de fonctionnement d'un équipement avant de le financer
CONTRACTUALISATION	Moyens	Contractualiser avec les grands partenaires (Etat, Région...)
FINANCEMENTS EUROPÉENS	Moyens	Renforcer notre capacité à capter des financements européens

TOP 3 DES CARTES "MOYENS"

PRIORISATION



Sélectionner les projets sur la base d'une grille de critères à l'appui de nos stratégies.

RATIONALISATION



Analyser la soutenabilité des coûts de fonctionnement d'un équipement avant de le financer.

CONTRACTUALISATION



Contractualiser avec les grands partenaires (État, Région...)

MED-AFRIQUE



Renforcer les coopérations avec les pays de la région med-afrique.

TOP 3 DES CARTES "VISIBILITÉ"

TALENTS



Valoriser les excellences du territoire pour attirer talents et projets.

ACCUEIL



Améliorer les modalités d'accueil pour les nouveaux arrivants : habitants, entreprises, étudiants...

TOP 3 DES CARTES "ÉCHELLE"

BASSINS



Concevoir les politiques métropolitaines en s'appuyant sur les bassins pertinents.

DÉCONCENTRATION



Organiser l'action à la bonne échelle en fonction des enjeux à traiter.

PROXIMITÉ



Travailler les enjeux de proximité à l'appui des différentes politiques métropolitaines.

TOP 3 DES CARTES "MÉTHODE"

INNOVATION



Faire de l'innovation un levier majeur de la transformation métropolitaine.

PROSPECTIVE



Mettre en place des dispositifs d'anticipation pour préparer le territoire.

PÉDAGOGIE



Expliquer l'action de la Métropole aux usagers.

TOP 3 DES CARTES "PARTENARIAT"



PRIORISER CERTAINES RESSOURCES MÉTROPOLITAINES POUR CONCRÉTISER L'AMBIITION

- ▶ Les élus ont souligné la nécessité de rechercher l'échelle pertinente pour l'ensemble des politiques publiques. Dans cette logique, l'affirmation d'un principe de «déconcentration» et la garantie des enjeux de «proximité» sont apparues comme des attentes fortes.
- ▶ S'agissant des méthodes, les élus sollicitent une démarche pérenne et structurée autour de la « prospective » et de l'anticipation, en lien avec la « pédagogie » et l'accompagnement des « changements de comportements » des citoyens comme des entreprises.

DEUX CARTES JOKER PROPOSÉES PAR LES PARTICIPANTS



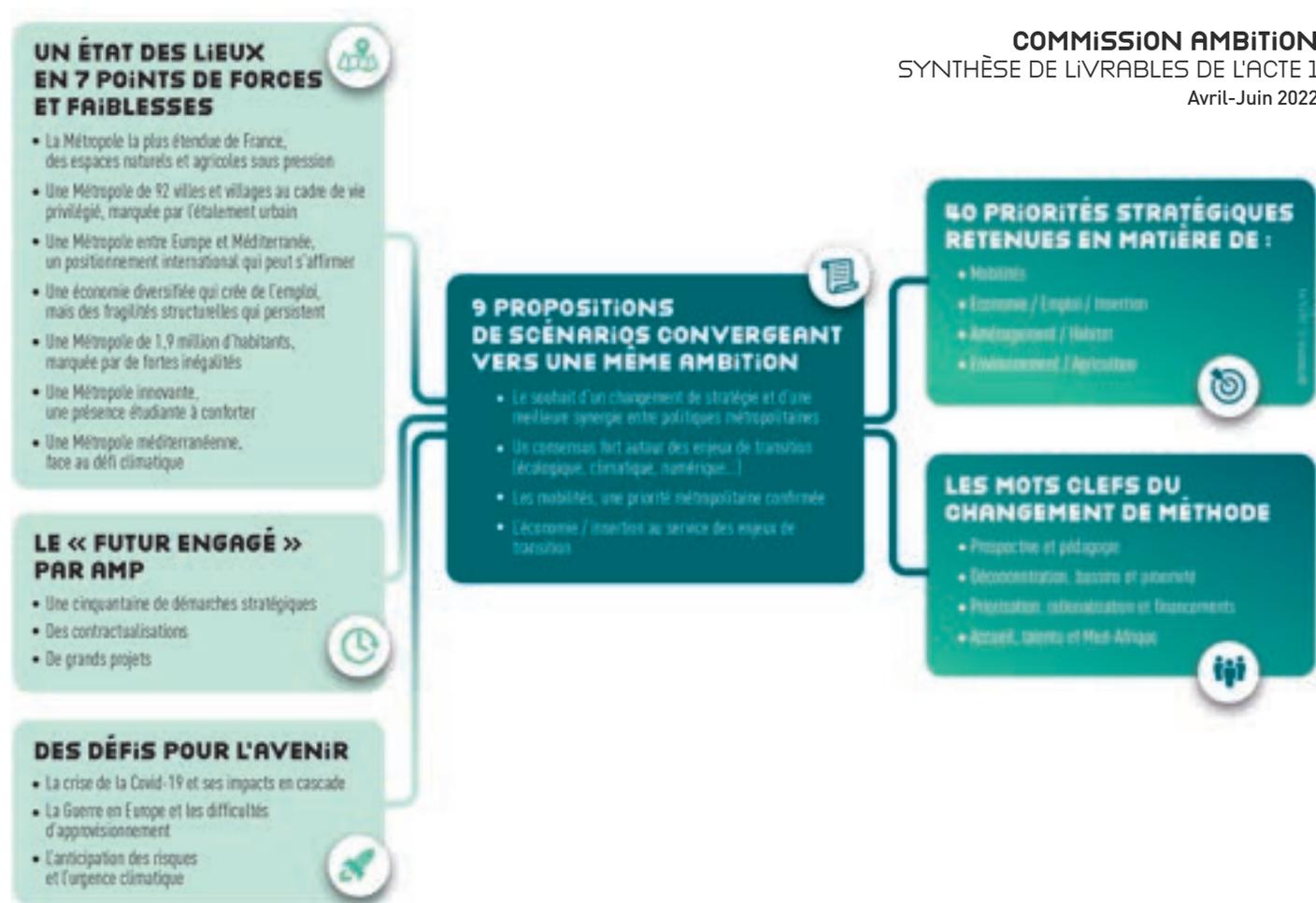
- ▶ En termes de moyens, les mots clés portés par les élus sont «priorisation», «rationalisation» et «financements». Ils ont notamment pointé les enjeux de priorisation des projets, de soutenabilité du coût de fonctionnement des investissements métropolitains et la nécessité de bénéficier davantage de fonds européens.
- ▶ En matière de partenariats, la «complémentarité» de l'action métropolitaine avec celle des communes est particulièrement mise en avant par les élus, de même que le souhait d'une métropole facilitatrice qui accompagne les «changements de comportements» et joue la carte de la «participation», en impliquant la société civile et les citoyens.
- ▶ Quant à la visibilité, les élus priorisent la valorisation et l'amélioration des «conditions d'accueil» des excellences du territoire pour attirer «talents» et projets, mais aussi le renforcement des coopérations avec les pays de la région «Med Afrique».

UNE GRANDE CONVERGENCE SUR LE FOND

Les travaux menés collectivement par les élus de la Commission Ambition actent une volonté d'évolution forte des stratégies métropolitaines, pour intégrer un contexte de crise inédit et maximiser la lisibilité de l'action. C'est sur la question des transitions (écologique et climatique, mais aussi numérique) que les élus souhaitent se concentrer tout en poursuivant l'effort sur les enjeux de mobilités et de développement économique.

Enfin, le changement de méthode a été pointé comme central pour optimiser l'action métropolitaine, avec plusieurs enjeux parmi lesquels celui des échelles et de la proximité pour adapter, celui de la prospective pour anticiper, celui de la priorisation et de la rationalisation pour garantir les moyens de concrétiser l'ambition.

COMMISSION AMBITION SYNTHÈSE DE LIVRABLES DE L'ACTE 1 Avril-Juin 2022



RESTITUTION ET PERSPECTIVES

La Commission, qui a rendu ses conclusions devant près de 160 élus le 17 juin (après 8 réunions entre élus en deux mois), a proposé plusieurs lignes de convergence forte pour la Métropole. La présidente, Martine Vassal, a exprimé son souhait de voir traduites ces préconisations dans la revisite de l'ambition métropolitaine, en pointant plusieurs axes forts :

► D'abord sur le fond, la Présidente retient des échanges un scénario d'ambition ciblé sur les transitions (écologique, climatique, numérique...), qui recentre les politiques métropolitaines sur ces grands enjeux et les coordonne mieux pour plus d'impact sur la qualité de vie, l'emploi et l'environnement. Plus de résilience face aux crises et bouleversements, plus d'anticipation et de prospective, plus de transversalité et de synergies entre politiques publiques et plus de complémentarité entre l'action de la Métropole et celle des communes (déconcentration, subsidiarité, adaptation des politiques à leur échelle pertinente...).

► Ensuite sur le processus, la Présidente valide le prolongement d'une méthode d'intelligence collective, saluée par les participants et qui a permis de construire entre élus de tous bords les convergences vers le scénario des transitions. Elle propose de recourir à cette méthode dans la poursuite des travaux sur l'ambition métropolitaine à organiser d'ici la fin de l'année.

► Enfin, pour répondre aux demandes d'associer les citoyens à la réflexion, elle mobilisera le Conseil de développement de la Métropole, qui comprend 240 représentants socio-économiques et un collège de 60 citoyens (retenus sur appel à candidatures), et le Conseil des jeunes métropolitains pour leur faire dialoguer avec les élus sur la nouvelle ambition de l'institution et ses concrétisations.

ÉCONOMIE / INSERTION / EMPLOIS

AMÉNAGEMENT / HABITAT

MOBILITÉS

ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE

TRANSITIONS

Changement de méthode

AMBITION 2030

INFOGRAPHIE © agam



AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LA FABRIQUE DE L'AMBITION

JUIN 2022